



Compte rendu de l'audioconférence de la DI Île-de-France du 14 mai 2020

% Chiffres de la DI

La pandémie est toujours active en région Île-de-France :

- 412 agents (contre 200 avant le 11 mai) sont présents en rotation sur les 1223 agents de la DI ;
- 371 agents sont en ASA à domicile (or CA, CMO autres, etc.) dont 185 SURV pour cause de baisse d'activité ;
- 297 agents AG-OP/CO sont en télétravail ;
- 13 agents sont des cas COVID-19 suspectés ou avérés ;
- 4 agents sont en quatorzaine ;
- 103 agents sont considérés comme « fragile ».

SOLIDAIRES Douanes précise qu'avec un taux d'agents dit « fragile » de 11,3 % dans la DI, les DI IDF et Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux plus touchées à ce sujet, ce sont aussi les deux régions les plus polluées d'un point de vue environnemental.



Vie des Services



Reprise d'activité des bureaux OP/CO - AG

Au bureau de Rungis, vingt-quatre agents ont travaillé en présentiel le 11 mai. Aujourd'hui ils ne sont plus que treize agents. Sans doute est-ce dû au phénomène de déconfinement et de reprise d'activité. À présent, les espaces de travail sont organisés en fonction des besoins et de la distanciation physique.

SOLIDAIRES Douanes fait remarquer que dans les statistiques quotidiennes de présentiel, d'ASA, et de TT, il ne faut pas oublier de décompter les agents à temps partiel notamment les mercredis pour les agents ayant des enfants.

Le DI donnera consigne en ce sens.

Le télétravail (TT) va être structuré et consolidé d'après le DI. Les positions mixtes vont être développées et encouragées : alternance de 2 jours de TT et 3 jours présentiel, ou de 3 jours de TT et 2 jours de présentiel.

La note sur les nouvelles modalités de conventions de télétravail est sortie. Elle simplifie et étend la possibilité de télétravailler 100 % du temps sur accord du DI. Le DI est favorable au TT jusqu'à 3 jours par semaine.

Cette nouvelle organisation est un défi pour les services RH. Il s'agit de revoir l'animation des collectifs de travail, avec une organisation mixant TT et présentiel.

HOROQUARTZ sera le sujet du prochain groupe de travail (GT). Les agents qui ont travaillé en présentiel ne doivent pas être pénalisés avec un décompte du temps à la minute alors que les agents qui télétravaillent sont au forfait (donc plus avantagés car pas de perte, le cas échéant).

Sur la DI, les plages horaires de travail ont été étendues (de 7h00 à 20h30) tout comme les plages repas (de 11h00 à 14h00).



Reprise d'activité des unités de la surveillance

BSITM : le DI a donné la consigne de commencer les travaux de la gare du Nord par les verrières de la salle d'armement afin de libérer la pièce au plus vite.

Si en plus de l'épidémie de COVID-19 les travaux de la salle d'armement empêchent les agents de la BSITM de reprendre leur activité en présentiel, la possibilité de réduction du nombre d'agents SURV en ASA va se voir inévitablement impactée.

Et si en plus Eurostar décide de rajouter des trains, la montée du présentiel sera obligatoire pour assurer la mission de sûreté. Ces impératifs croisés vont voire priorisés les travaux, jusqu'à horizon de la mi-juin, au détriment de l'activité SURV. Des pistes sont actuellement recherchées pour occuper les agents (formations, etc.) afin que les ASA des agents SURV pour baisse d'activité décroissent sensiblement.

SMS : Pour les unités SMS, seule l'équipe de Fos-sur-Mer a repris son activité. L'autre équipe devrait reprendre dès la semaine prochaine.

BSI franciliennes : Les activités des BSI de Marne la Vallée, de Val de Seine et des Ulis devraient repartir la semaine prochaine.

Coopération éventuelle DIPA/ DI IDF : Chaque DR de la DI Île-de-France va fournir un schéma tactique pour expertiser les possibilités de renfort dans les BSI franciliennes routières.

Pour information, la note concernant l'entretien du HK en dotation collective est sortie.



Matériels

Équipements de protection individuelle :

- 7140 masques en tissus ont été livrés aujourd'hui. Il sera du coup possible de faire don de masque FFP2 aux établissements de santé les plus proches.
- une réflexion est en cours sur les blocs sanitaires autonettoyants.
- la climatisation passerait du mode ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple au mode double flux.

Informatique : 500 ordinateurs dont 400 portables sont attendus pour cet été pour permettre aux agents qui en feront la demande, d'avoir la possibilité de télétravailler. La sécurité sur ces postes est aussi en cours d'expertise notamment sur les espaces de partage les plus sollicités. Par ailleurs, l'application DALIA dédiée aux déclarations de devise, va être déployée.



Actualités



Congés, autorisation d'absence

Retenue de congés/RTT : Le DI continue de chercher à résoudre le problème des ASA pour baisse d'activité afin de les réduire au minimum et de répertorier les agents ayant besoin de garder leurs enfants, ou encore ceux qui sont considérés comme « fragiles », etc.

La DI IdF est une direction où beaucoup d'agents font du télétravail. Le recensement définitif pourrait donc prendre énormément de temps... Le DI estime tout de même que dans certains cas le prorata temporis devra être appliqué.

Médecine de prévention (MP) : Dans le secteur privé, depuis le 13 mai, les médecins du travail peuvent prescrire des arrêts de travail si les pathologies sont liées au COVID-19.

Le DI va se renseigner pour savoir si cela s'appliquera aussi dans la fonction publique

Congés bonifiés : Pour le moment la campagne d'été des congés bonifiés sur 2021 est reportée (sans perte des droits à congés). Pour la Réunion, la campagne d'hiver demeure à ce stade.

Au reste, des préfets auraient instauré des quatorzaines pour les arrivées de métropole.

Congés d'été : SOLIDAIRES Douanes précise qu'il va falloir être souple sur les congés d'été. En effet, il faut pouvoir assurer la continuité du service, et tout en permettant aux agents de prendre peut-être plus largement des congés à cette période. D'autant plus si cette période se révèle creuse économiquement pour avoir ensuite plus de marge en cas de reprise automnale.

Le DI réaffirme qu'il n'y aura pas de retour de règles contraignantes quant à la prise de congés. Il s'en remet au sens du service public des agents et demande que la continuité du service soit assurée.



Formation professionnelle, concours et titularisation

Concernant le recrutement, sont supprimés/annulés pour l'année 2020 :

- l'examen professionnel de B en A. La DG va recruter les agents de la liste complémentaire de l'année dernière (10 postes) ;
- les épreuves de langue et de sport pour tous les concours ;
- l'évaluation psychologique pour les Contrôleurs SURV ;
- l'épreuve orale technique pour les informaticiens ;

Les oraux des concours inspecteur, inspecteur PSE, contrôleur programmeur sont maintenus pour la fin juin/début juillet.

Les oraux de titularisation des ACP2 se dérouleront en visioconférence entre le 25 mai et le 5 juin afin que la CAP de titularisation des ACP2 puisse se tenir le 25 juin.

Pour les ACP2 stagiaires, la date du début de formation à l'ENDLR n'est pas encore définie. La date du 2 juin avait été avancée mais la promotion ferait son entrée plutôt vers le 8 juin. Le médecin de prévention et la médecine du travail travaillent en collaboration étroite avec le directeur de l'ENDLR pour garantir toutes les mesures de prévention nécessaire à la tenue de cette rentrée. Les agents ACP2 stagiaires OP/CO et SURV ne ferait pas leur rentrée en même temps, une des deux sessions risque d'être reportée au mois de septembre.



Transports

Le DI s'interroge sur la possibilité d'achat de vélos électriques pour les déplacements dans Paris intra-muros et jusqu'à la DG, avec des places de parking réservées.

SOLIDAIRES Douanes demande instamment que la DI relance le sujet de la prise en charge intégrale du pass NAVIGO auprès de la région Île-de-France. Le sujet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la remontée de la pollution, et favorise la reprise d'activité. C'est peut être une bonne fenêtre de tir en ce moment ! Le DI va agir en ce sens.

La prochaine audioconférence se tiendra mercredi 20 mai 2020 à 9h30 en Groupe de travail sur les futures organisations du travail possibles.

Paris, le 14 mai 2020